

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 20 (1915)

Artikel: Le Jura littéraire
Autor: Gigandet, Ch.-Jos.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Jura littéraire

par CH.-JOS. GIGANDET

Fragments^(a)

I. Coup d'œil général

La Suisse romande, avant d'avoir reçu de la Réforme une individualité intellectuelle, n'a produit aucun écrivain français de quelque valeur. La vie littéraire ne s'est réellement manifestée dans l'ancienne Bourgogne transjurane qu'après que Farel, Calvin, Viret et Théodore de Bèze eurent fait de Lausanne et de Genève les métropoles du protestantisme.

Aussi me garderai-je de remonter bien haut dans notre histoire pour y chercher des vestiges de la littérature du Jura bernois, en particulier. Il n'y a ni ne pourrait y avoir rien à cueillir, rien à glaner.

(a) Ces fragments, Charles-Joseph Gigandet les a publiés dans le journal le *Démocrate* de Delémont, à partir du commencement de l'année 1886. Il s'était toujours promis de les relier plus étroitement, de les compléter et d'écrire toute l'histoire de notre littérature jurassienne. Tels qu'ils sont, ils méritaient de survivre. On pourra désormais les chercher dans la collection, très accessible, des *Actes*, alors que, si on ne les avait pas exhumés, ils auraient été plus ou moins perdus pour nous.

Il convient de compléter, par les dates suivantes, la biographie que les *Actes* ont donnée, dans leur dernier volume, de Charles-Joseph Gigandet :

Sept. 1873 — sept. 1877 : maître de l'école primaire supérieure de St-Ursanne ;

Sept. 1877 — déc. 1878 : » » » » » Delémont ;

Janv. — octobre 1879 : maître provisoire au progymnase de Delémont (géographie, histoire naturelle, français aux élèves allemands) ;

Déc. 1879 — avril 1880 : maître de langue française à l'école Baragiola, à Riva San Vitale (Tessin) ;

Avril 1880 — 14 oct. 1882 : maître de langue et de littérature française au gymnase privé de M. O.-J. Schreuders, à Noordwyk, près Leyde (Hollande).

15 oct. 1882 — 15 déc. 1888 : maître de langue et de littérature française à l'école moyenne de l'Etat (Ryks Hoogere burgerschool) de Groningue ;

15 déc. 1888 — oct. 1891 : maître de langue française à l'école moyenne et à l'école de commerce communale de Rotterdam, chargé du cours de littérature dans les deux classes supérieures de l'école moyenne quinquennale de la même ville.

Nov. 1891 — nov. 1892 : Traducteur à la Chancellerie d'Etat à Berne ;

Nov. 1892 — 1^{er} juillet 1896 : Rédacteur au *National Suisse* à la Chaux-de-Fonds ;

1^{er} juillet 1896 — 1^{er} août 1902 : Chef de la Section française de la Chancellerie d'Etat ;

1^{er} août 1902 — 1^{er} oct. 1910 : Vice-chancelier de la Confédération suisse.

On consulterait sans fruit les bénédictins de Saint-Maur et leurs continuateurs, et tout aussi vainement les Alsaciens Schœpflin ⁽¹⁾ et Grandidier ⁽²⁾, les deux auteurs qui nous en apprennent le plus sur le moyen âge en Alsace et en Ajoie. Il nous reste de l'époque médiévale quelques beaux spécimens des architectures romane et gothique, comme l'admirable collégiale de Saint-Ursanne, mais point de monuments écrits. Ni les moines de Moutier-Grandval, ni ceux de Lucelle n'ont laissé d'œuvres importantes en langue vulgaire.

Sans doute, pendant la période féodale, ailleurs si brillante, si féconde, des chants auront bien égayé les échos des montagnes jurassiennes, dans les châteaux dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines. Mais les auteurs de ces chants étaient des étrangers. On ne connaît pas de trouvères du pays ; les poètes furent certainement très peu nombreux dans l'entourage de nos chevaliers ⁽³⁾. Les chansons patoises de nos villages, les *voëris*, sont d'origine relativement récente ; nous ne les devons pas au moyen âge ; elles portent le cachet du dix-huitième siècle.

Même après la Réformation, les lettres ne fleurirent pas beaucoup plus dans l'Evêché qu'auparavant. C'est que la révolution religieuse n'exerça pas ici son influence aussi profondément que dans le sud de la Suisse romande. Une partie seulement du pays accepta les nouvelles doctrines. La capitale, après de longues hésitations, resta catholique. Et des localités où pénétra le protestantisme, Bienne, Neucheville, St-Imier, Moutier, etc., ⁽⁴⁾ aucune n'était alors assez considérable pour devenir un centre intellectuel. Les réfugiés n'y apportèrent pas, comme ils le firent à Lausanne et à Genève, leur culture supérieure, leur activité, leur vigueur morale.

La contrée n'était pas aussi peuplée qu'aujourd'hui. Il n'existait point de voies faciles de communication. Les vallées restaient pour la plupart isolées entre les chaînes longitudinales des montagnes. Le commerce fut longtemps à peu près nul ; les hauts fourneaux, allumés vers la fin du seizième siècle, représentaient presque toute l'industrie. Or, les arts, les sciences et les lettres ne naissent et prospèrent loin

(1) L. Daniel Schœpflin (1694-1774), professeur d'éloquence et d'histoire à Strasbourg (1720-1771). Ses œuvres à consulter pour l'histoire du Jura, sont : « *Alsatia illustrata* », Colmar, 1751-1762, 2 vol. ; « *Alsatia ævi merovingici, carolingici, saxonici, salici et swedi diplomatica* », 1772.

(2) Philippe-André Grandidier (1752-1787), archiviste de l'évêché de Strasbourg, historiographe de France, auteur d'une « *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de l'Alsace* », Strasbourg, 1757.

(3) On pourrait citer pourtant deux noms, Girard de Pleujouse et Simonin de Boncourt (quatorzième siècle). Deux des poésies de Simonin de Boncourt seraient conservées à la bibliothèque de Berne, n° 389.

(4) La vallée allemande de Laufon, devenue protestante vers 1530, fut ramenée au catholicisme soixante années plus tard (1538-1590) par les Jésuites du prince Christophe de Blarer.

des richesses qu'au grand soleil de la liberté. Et le peuple de l'évêché de Bâle n'était pas libre. Entendons-nous, cependant. Je ne veux nullement dire que le gouvernement du prince fût plus mauvais, plus tyrannique, voire aussi tyrannique que la majorité des gouvernements de l'ancien régime : un évêque qui accueille paternellement sur ses terres les anabaptistes persécutés dans leurs propres foyers, n'a pas l'air d'un despote. Non, je me borne à simplement constater que le pays n'avait rien des républiques dont l'atmosphère agitée, mais vivifiante, éveille les forces, féconde les aptitudes et les talents des citoyens.

Le Jura épiscopal était pauvre et asservi. Ni l'opulence, ni les vertus républicaines ne devaient y susciter une littérature.

La cour seule eût pu être un asile pour les muses. Mais les amis des lettres n'y étaient pas nombreux et les femmes d'esprit n'y firent que de brefs séjours. Le souverain, élu par le haut chapitre, était d'ailleurs généralement de race et de langue allemandes. A Porrentruy, sa résidence depuis 1528, on parlait patois comme dans les campagnes. Au château même, les officiers originaires du pays ne s'exprimaient que rarement en français ; les étrangers, le prince en tête, se servaient de l'alsacien ou du souabe.

Quelque temps après le concile de Trente, en 1587, un prince-évêque éclairé et surtout habile, Christophe de Blarer, avait pourtant ouvert un collège à Porrentruy, où il fonda aussi une bibliothèque (1591) et une imprimerie (1592) ; mais, dans cette nouvelle école, dirigée par des jésuites, souvent d'origine allemande, on n'attacha pas toujours toute l'importance désirable à l'étude de la langue française. L'excellente maison d'éducation que l'abbé Nicolas de Luce (né à Porrentruy en 1726, mort en 1784) adjoignit sur le tard au couvent de Bellelay n'a, de son côté, pas eu grande influence sur la vie intellectuelle du pays même ; c'était « l'établissement où la jeunesse de France venait puiser ses principes », selon l'expression du procureur Scheppelin ⁽¹⁾. Les élèves des Jésuites de Porrentruy étaient du reste aussi, en grand nombre, étrangers à la principauté.

On peut dire que les lettres, dans notre Rauracie, sont restées muettes jusqu'à la Révolution française, bien que nous revendiquions parfois quelques noms littéraires qui ont illustré le seizième et le dix-septième siècles, ceux des Tavannes et de Pierre Matthieu, et que nous citions avec complaisance diverses plus ou moins importantes célébrités jurassiennes qui tinrent accidentellement la plume au

(1) « Porrentruy sous le Conseil de régence en mai 1792 ». Rapport de l'avocat Scheppelin. Edité par Xavier Kohler, Porrentruy, 1869.

dix-huitième siècle : Nicolas de Béguelin de Lichterfeld, Abraham Gagnebin, Ferdinand Raspieler, plus quelques maigres chroniqueurs, le capitaine Triponez, Théophile-Remy Frêne ⁽¹⁾, S. Gagnebin ⁽²⁾, P. Béguelin ⁽³⁾, Liomin ⁽⁴⁾, etc.

Mais les Tavannes qui ont écrit ne sont pas Jurassiens ou ne le sont guère et Pierre Matthieu ne l'est pas beaucoup plus. D'autre part, Nicolas de Béguelin, qui a passé presque toute sa vie en Prusse et y mourut, fut avant tout un physicien, et Abraham Gagnebin, le précieux correspondant d'Albert de Haller, était un botaniste.

Raspieler reste ainsi à peu près notre seul écrivain de l'époque épiscopale, soit jusqu'en 1792 ; il doit sa notoriété à une traduction ou adaptation, en patois de Courroux, d'un poème franc-comtois, *Les Painies*.

Avant d'en dire davantage de Ferdinand Raspieler, de Nicolas de Béguelin et d'Abraham Gagnebin, je m'étendrai un peu longuement sur les Tavannes et Matthieu, que beaucoup de Jurassiens considèrent encore comme des gloires nationales.... Les Jurassiens ont tort et j'essayerai de le prouver. Pourquoi vouloir à tout prix accaparer des grands hommes ?

II. Les Tavannes

Cinq hommes de guerre célèbres, dont quatre ont manié la plume concurremment avec l'épée, ont porté le nom de Tavannes.

Ce sont :

1° Jean de Tavannes (mort le 23 mai 1523), fils de Jean de Tavannes et de Jeanne de Raucourt, colonel des lansquenets ou bandes noires du roi. Il fut le dernier mâle de la famille seigneuriale de Tavannes-Delle.

2° Gaspard de Saulx ⁽⁵⁾, seigneur de Tavannes (1509-1573), fils de Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, et de Marguerite de Tavannes, sœur du chef des bandes noires. Gaspard de Saulx est le fameux maréchal de Tavannes.

On a de lui : « Lettres à Charles IX », publiées en 1857 ; « Lettres diverses », publiées par M. Barthélemy, en 1858.

(1) Né à Orvin, en 1727, mort à Tavannes, en 1804. Le pasteur Frêne a consigné, dans un *Journal*, nombre de faits intéressants pour l'histoire du Jura au dix-huitième siècle.

(2) S. Gagnebin, peut-être le frère d'Abraham et de Daniel (1709-1781). « Relation succincte de la tournée de S. A. Mgr. Fréd. S.-Fr. de Wangen dans ses Etats de Bienne ». Neuchâtel, 1776.

(3) P. Béguelin. « Relation de la tournée de S. A. Frédéric Ev. de Bâle, pour recevoir l'hommage de ses sujets ». Neuchâtel, 1777.

(4) Pasteur de Péry, botaniste.

(5) Saulx-le-duc, fiefs des de Saulx, est un bourg de Bourgogne, situé dans le département de la Côte-d'Or, non loin de Dijon.

3° Guillaume de Saulx, seigneur de Tavannes (1553-1633), deuxième fils de Gaspard (et devenu aîné après la mort d'Henri de Saules, cornette du régiment des reîtres), gouverneur de la Bourgogne pour le roi.

A laissé :

« Mémoires de plusieurs choses advenues en Prusse ès guerres civiles. Depuis mil cinq cens soixante jusques en l'an mil cinq cens quatre-vingts-seize, par M^{re} Guillaume de Saulx, seigneur de Tavannes, chevalier des deux Ordres du Roy, lieutenant général pour sa Majesté au Duché de Bourgogne », publiés : 1° à Paris, en 1625 ; 2° au château de Lugny, en 1653 (88 pages in-folio) ; réédités dans la « Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France » de Petitot (tome XXXV, Paris, 1823) et dans le « Panthéon littéraire ».

4° Jean de Saulx, vicomte de Tavannes (1555-1630), troisième fils de Gaspard, gouverneur de la Bourgogne pour Mayenne et la Ligue, donc compétiteur de son frère Guillaume. C'est l'auteur des importants mémoires intitulés « La vie de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France, admiral des mers du Levant, conseiller du roy et capitaine de cent hommes d'armes » ; publiés à Lyon, 1657 ; selon Brunet (Manuel, V, 149), à Lugny, 1653 (476 pages in-folio) ; réédités dans la collection de Petitot (Tome xxiii).

5° Jacques de Saulx, comte de Tavannes (1620-1683), petit-fils du vicomte Jean ⁽¹⁾. Il a écrit des « Mémoires sur la France » (1650-1653) ; publiés à Paris, 1691 ; réimprimés en 1853.

Le seul Tavannes jurassien de cette liste est précisément celui qui n'a aucun bagage littéraire. Et il fut même si peu jurassien ! Ses attaches, ses vues, son cœur et son esprit eurent le temps et l'occasion de se franciser. Il servit le roi très chrétien fidèlement et vaillamment sur tous les champs de bataille de l'époque, fit toutes les guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII, François I^{er}.

Son petit-neveu, Jean de Saulx-Tavannes, ne nous en entretient qu'incidemment dans ses écrits. Il nous le montre à Novare à la tête de la moitié des deux mille lansquenets placés sous les ordres du duc de Gueldre. Lorsque celui-ci, après la bataille, voulut retourner dans ces terres, il remit le commandement au sieur de Tavannes, auquel il se fiait et qui avait toute puissance sur les lansquenets, pour être de leur nation ⁽²⁾.

(1) Le dernier rejeton de la famille du maréchal Gaspard de Tavannes a été le duc de Saulx-Tavannes, pair de France, qui se donna la mort en 1845.

(2) « Vie de Gaspard de Tavannes », édition de Lugny, page 19. Les lansquenets, désignés aussi sous le nom de bandes noires, à cause de leurs bannières blanches rayées de noir, étaient recrutées en grande partie dans le comté de Ferrette, qui reconnaissait la suzeraineté de l'Evêché

Jean de Tavannes se signala ensuite par sa bravoure et son sang-froid à Marignan, contre les Suisses. François I^{er} le remercia personnellement et le prit en grande amitié.

La faveur royale dont jouit dès lors le colonel des bandes noires a été la cause de la fortune des de Saulx, et c'est aussi à cette faveur qu'ils durent de porter dans la suite le nom de Tavannes. En 1522, une année avant sa mort, le vieux lansquenet, passant à Dijon, alla voir son beau-frère, le sire d'Orrain, et lui demanda « par importunité » de lui confier son second fils Gaspard pour le présenter au roi. François I^{er} reçut le jeune de Saulx, alors âgé d'environ treize ans, « pour sa bonne façon et pour la faveur et grands services qu'avoit faits son dit oncle qui luy présentoit et auquel Sa Majesté dit : Puisqu'il n'avait point d'enfans, que s'il mésavenoit de luy, il recognoistroit ses services à son neveu ; et pour cest effect le roy... le nomma Tavannes ⁽¹⁾ ».

Il s'agit donc d'une sorte d'adoption et c'est sur quoi l'on pourrait se fonder pour prétendre que le maréchal Gaspard de Tavannes et ses fils Guillaume et Jean sont Jurassiens. La thèse serait soutenable s'ils avaient vécu dans l'évêché et y avaient fait souche. Mais tel n'est pas le cas. Français avant d'avoir reçu le nom de Tavannes, les de Saulx le sont restés, ou mieux, le sont devenus encore davantage après.

Guillaume de Tavannes

Beaucoup d'historiens désignent Guillaume de Tavannes comme l'aîné des fils du maréchal. Ce n'est pas tout à fait exact. Il n'est devenu l'aîné qu'après la mort d'Henri, cornette au régiment des reîtres. Ce n'est pas la seule erreur que l'on trouve à propos des Tavannes, dans les ouvrages de littérature et d'histoire. Bougeault, pour parler d'un auteur bien connu dans le Jura, fait naître Jean de Tavannes en 1509 et le fait mourir en 1573, le confondant ainsi avec son père. Ici,

de Bâle depuis 1271. Ce comté de Ferrette, très important au moyen âge, fut formé en 1104 de territoires démembrés de celui de Montbéliard et comprit successivement les seigneuries de Ferrette, de Thann, d'Altkirch, de Belfort, de Rougemont, etc. Par le mariage de Jeanne de Ferrette avec Albert le Sage, quatrième fils de l'empereur Albert, Ferrette passa à la maison d'Autriche, laquelle devint ainsi vassale du prince-évêque. On sait comment Sigismond fut plus tard amené à hypothéquer son fief à Charles le Téméraire ; celui-ci y envoya Pierre de Hagenbach, qui voulait « écorcher l'ours de Berne » et fit éclater les guerres de Bourgogne. En 1660, le comté fut réuni à la France et donné à Mazarin. Les Tavannes, alliés aux Delle et ayant hérité une partie de leurs biens, se trouvaient être vassaux de Ferrette. Voir Schöpflin, Grandidier et aussi L. Viellard : « Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort », Besançon, 1884.

(1) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; page 24.

on doit passer condamnation ; on ne saurait toujours exiger une rigoureuse exactitude des détails dans un résumé d'histoire littéraire comme le « Précis », d'ailleurs excellent, de M^r Bougeault. Mais des erreurs analogues ébranlent la foi que l'on peut avoir en des spécialistes de renom. Voici, entre autres, ce qu'écrit dans une note le consciencieux historien des Guises : « Les mémoires de Tavannes (Vie du maréchal) sont dus à la plume de Gaspard de Saulx-Tavannes, son fils ⁽¹⁾ ». M. Forneron, qui cependant connaît merveilleusement son seizième siècle, brouille les noms de façon plaisante, puisque le maréchal est lui-même Gaspard de Tavannes. Inutile d'insister. Les Saulx et les Tavannes sont un fouillis de Jean et de Guillaume ; on peut se tromper aisément ⁽²⁾.

Quoique ne le cédant pas à son père Gaspard et à son frère Jean en énergie, Guillaume est un homme doux, tolérant. C'est une figure sympathique. Le devoir fut constamment sa règle ; jamais l'ambition, ni même l'orgueil, cette maladie des Tavannes, ne l'aveuglèrent.

Il n'avait pas vingt ans à la mort de son père. Laissant son frère Jean témoigner bruyamment sa colère de ce que Charles IX ne tenait pas les promesses faites au maréchal à l'agonie, il reste tranquillement en Bourgogne, province gouvernée alors par Chabot-Charny, qui, un an auparavant, avait préservé les protestants de Dijon du massacre de la Saint-Barthélemy. Chabot-Charny étant absent, Guillaume le remplaçait en 1574. La France était dans le plus triste état. La misère étreignait non seulement le paysan et l'ouvrier ; elle avait forcé la porte des châteaux. Charles IX eut peur. Il voulut connaître les vœux du peuple et ordonna une enquête. Les lieutenances générales furent chargées de recueillir les doléances et les demandes de réformes. Tavannes prit la chose à cœur, et résuma dans un « Discours au roi » les plaintes qu'il avait entendues chez ses administrés bourguignons. Il indiquait comme remède, dans son honnêteté juvénile, la convocation des états généraux du royaume, qui pourraient,

(1) « Les ducs de Guise et leur époque », par M. Forneron, Paris, 1877. Tome second ; page 145, 2^e note.

(2) Pour qu'on s'y reconnaisse avec moins de peine, j'établis la petite table généalogique suivante des principaux membres de la famille de Tavannes :

Jean de Saulx, sire d'Orrain,	
épousa en 1504, Marguerite de Tavannes, sœur de Jean de Tavannes	
Guillaume de Saulx, sire de Villefaucou († 1566)	Gaspard de Tavannes (1509-1573)
Henri de Saulx-Tav. Guillaume de S.-Tav. (1553-1633)	Jean de Saulx-Tavannes (1555-1630).

Je ne parlerai plus ici du petit-fils de Jean de Saulx-Tavannes, le comte Jacques de Saulx-Tavannes (1620-1683), maréchal de camp, grand bailli de Dijon, l'un des lieutenants du grand Condé. Voici le titre exact de la première édition de ses mémoires sur la Fronde : « Mémoires de la guerre de Paris, depuis la prison des princes, en 1650, jusqu'en 1653 ». Paris et Cologne, 1691, in 12. On a vu qu'ils ont été réimprimés en 1853.

pensait-il, rapprocher protestants et catholiques et rendre la paix et la prospérité aux Français. Son discours étonna, mais il ne plut que médiocrement à la cour. On refusa d'en tenir compte. Cet insuccès ne mortifia pas Tavannes. Il n'en conçut aucune aigreur. Il avait dit son opinion de bonne foi. Sûr d'avoir agi selon sa conscience et bien déterminé à chercher pour son compte à ramener l'ordre et le calme dans sa province, le jeune gouverneur intérimaire retourna à Dijon. Peu après, survint la mort de Charles IX. Le nouveau roi, Henri III, était en Pologne, où Jean de Tavannes l'avait accompagné. Pendant son absence, la Bourgogne jouit d'un calme parfait, grâce à Chabot-Charny et à Guillaume de Tavannes, qui épousa mademoiselle de Charny en 1576. Cette province conserva sa tranquillité longtemps encore ; c'était comme une île de paix au milieu du royaume en proie à l'anarchie. Cependant la guerre civile finit par y pénétrer. Le duc d'Alençon étant mort en 1584 et Henri III n'ayant pas d'enfants, Henri de Navarre devenait héritier du trône. Il n'en fallait pas tant pour rallumer les passions. La Ligue releva la tête, plus ardente que jamais. Mayenne s'empara de Dijon par surprise. Mais Guillaume de Tavannes l'empêcha de réduire le reste de la province et l'aurait même contraint d'abandonner le chef-lieu si le traité de Nemours, le 7 juillet 1585, n'était venu mettre la royauté sous le talon des Guises.

La Ligue ne sut pas se modérer dans son triomphe. On sait les crimes et les atrocités qui suivirent. Henri de Guise tombe, à Blois, le 23 décembre 1588, sous les coups des sicaires royaux. Henri III paie ce méfait le 1^{er} août 1589, à Saint-Cloud, où il est assassiné par Jacques Clément. Entre temps, à Blois même, Guillaume de Tavannes avait été investi du gouvernement de la Bourgogne, qu'il n'avait administré jusque-là que comme lieutenant de son beau-père. Réduit un moment, après le traité de Nemours, à son château de Corcelles pour toute juridiction, il réussit peu à peu, en suivant avec la ténacité caractéristique des Tavannes un plan sagement conçu, à ramener les Bourguignons dans le devoir. Il sacrifia dans ce but une partie de ses biens personnels. Après la mort tragique d'Henri III, il fit, toujours loyal, reconnaître immédiatement Henri IV dans sa province, où il finit par être à la tête d'un parti décidé et sans divisions. On était en 1590. Henri IV crut malheureusement devoir alors envoyer le général d'Aumont en Bourgogne. D'Aumont, un incapable, contrecarra le gouvernement un peu partout, voulut changer le plan adopté jusqu'à son arrivée et aurait fait perdre toute la province pour la cause royale, si Tavannes n'eût obtenu son éloignement.

C'est à ce moment que le troisième fils de Gaspard de Tavannes,

le vicomte Jean, fut nommé lieutenant-général de la province pour la Ligue. Deux frères étaient en présence et Henri IV put croire que Guillaume ne combattrait que mollement ses ennemis. Mais Guillaume le rassura bientôt : « Si mon frère, lui écrivit-il, vient à la guerre, comme il en est le bruit, je la lui ferai si ferme, que mes malveillans n'auront point sujet de me blâmer ». La guerre continua en effet, en 1593 et en 1594. Tavannes ne négligea toutefois aucune occasion d'être utile à son frère dans les affaires personnelles de celui-ci, disant qu'« un gentilhomme qui tire son frère de peine, quelque mauvaise intelligence qui règne entre eux, en tire toujours de la gloire ». En 1595, Biron vint seconder le gouverneur du roi et peu après Henri IV arriva lui-même sur le terrain des opérations. Il gagna la bataille de Fontaine-Françoise, le 5 juin. La Ligue avait vécu en Bourgogne.

On croirait que le roi récompensa dignement Guillaume de Tavannes. Nullement. Il reconnut ses services par des lettres patentes, mais ne lui laissa ni le gouvernement, qui échut à Biron, ni même la lieutenance-générale, qu'on donna à Senecey, un transfuge du camp ligueur. Le frère ennemi, Jean de Tavannes, qui ne pensait malgré tout qu'à la gloire de la famille, en conçut une colère formidable, ajoutée à tout le ressentiment qu'il nourrissait déjà contre le Béarnais. Guillaume, au contraire, accepta sa disgrâce sans murmure et n'y fit allusion dans ses mémoires que par cette phrase : « Partie a esté mal recogneue, mais Sa Majesté estoit excusable, à cause de ses grandes affaires ».

Comme Cincinnatus, il alla jouir dans ses terres d'un repos bien mérité. Il se maria, avec Jeanne de Pontailier, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en eut deux fils et mourut, en 1633, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les historiens du temps n'ont pas attaché aux luttes soutenues en Bourgogne l'importance qu'ils accordent aux faits de la guerre civile dans d'autres provinces. Pierre Matthieu, particulièrement, n'a pas l'air, dans son « Histoire de France sous les règnes de François 1^{er}, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII » ⁽¹⁾ qui comprend cependant quinze cent vingt-et-une pages in-folio, de se douter du grand rôle joué par Guillaume de Tavannes. Il attribue tout uniment la gloire de la pacification de la Bourgogne pour une petite part à Biron, pour le reste à Henri IV, le vainqueur de

(1) « Histoire, etc., par feu Mr Pierre Matthieu, conseiller du roy et historiographe de France », Paris, 1631 ; 2 vol. in-folio ».

Fontaine-Françoise, qui pourtant ne récolta ici que les fruits de la sage politique de Tavannes.

Celui-ci, malgré son calme et sa philosophie, a bien un peu souffert de cet oubli, et c'est à quoi nous devons les quatre-vingt-huit pages de ses mémoires. Il a fait court et bien. « J'ai écrit ce discours, dit-il, parce qu'en l'histoire générale des guerres de la ligue, on n'a point fait mention de ce qui s'est passé en Bourgogne pendant icelles, nonobstant qu'il s'y soit exécuté plusieurs bons effets et stratagèmes dignes d'éternelle mémoire, avec les seules ressources de la province ».

Ces « bons effets et stratagèmes », il nous les raconte simplement, les explique par des remarques pleines de justesse. A chaque page, on reconnaît l'honnête homme, énergique, habile, fidèle à Dieu et à son pays, prêt à défendre contre tous avec la plus virile décision, et pourtant sans haine, ce qu'il considère comme le droit. Ce loyaliste est un marbre sans défaut, d'un seul bloc. Les plus grands revers ne l'émeuvent pas, et j'aime à citer de lui ces paroles qui montrent sa foi dans le triomphe de la vérité et de la justice : « Les dessins bastis sur le fondement de la vertu prospèrent et réussissent ; les mauvaises intentions sont suivies de malheurs et n'ont jamais bonne issue. Les histoires sont pleines de tels exemples. La prospérité du duc de Valentinois, fils du pape Alexandre sixième, en Italie, a fait trouver sa chute plus misérable et reconnoistre que Dieu exerce ses jugements sur les meschants » (1).

Les mémoires de Jean de Tavannes

(„Vie de Gaspard de Tavannes“)

Le vicomte Jean de Tavannes tient une bonne place parmi les nombreux auteurs de mémoires du seizième siècle et du commencement du dix-septième ; la „Vie de Gaspard de Tavannes“ ne fait nullement mauvaise figure à côté des „Commentaires“ de Montluc, par exemple.

Mais cet ouvrage est-il réellement tout entier de Jean de Tavannes ? Certains faits y sont rapportés avec un tel feu, une telle vigueur, quelquefois avec des accents si profonds de haine ou d'enthousiasme, qu'on doit se dire que seul l'acteur a pu les raconter de la sorte et nous les remettre sous les yeux avec une intensité de vie si grande et tant de passion.

(1) « Mémoires de Guillaume de Tavannes » ; édition de 1653, page 36.

On peut donc attribuer une partie de l'œuvre à la main du maréchal, qu'une plume, du reste, n'embarrassait point, comme le montrent ses „Avis“ ou „Lettres à Charles IX“. Il aura laissé des notes, dont son fils s'est servi plus tard ; et ces notes n'ont pas toutes trait à sa vie, mais aussi à une foule de sujets qui sont déjà touchés dans le même style par les „Avis“.

Il faut cependant remarquer que Jean de Tavannes s'attache avec intention à démontrer que son père est étranger à la rédaction de ses mémoires. « J'ay veu, dit-il, j'ai sceu partie des faicts de Monsieur de Tavannes, mon père, non du tout par luy, qui à la forme des anciens François s'employait à faire, non à dire ⁽¹⁾ ». Autre part, il explique même, — et ceci pourrait bien être à l'adresse de défunt M. de Montluc, — que César seul a le droit d'écrire ses commentaires et que son père s'est bien gardé de vouloir se guinder à la hauteur du grand capitaine de Rome. Je persiste néanmoins à croire que les mémoires du vicomte contiennent de l'écriture du maréchal. Lorsque Jean les rédigea, sans doute dans les premières années du dix-septième siècle, il a consulté les papiers de famille, les notes de son père, probablement aussi sa correspondance, et a pensé pourtant travailler sans collaborateur. Il a pris la responsabilité de tout.

La « Vie de Gaspard de Tavannes » ne fut publiée qu'en 1653, vingt-trois ans après la mort de l'auteur. On l'imprima secrètement, sans nom d'éditeur, au château de Lugny, selon les uns, de Sailly, selon les autres. Les mémoires de Jean de Tavannes ne sont pas complètement innocents comme ceux de son frère, dont la publication à Paris n'avait rencontré aucune difficulté dès 1625 ; ils s'attaquaient un peu à tout, au roi, aux princes du sang, et ont, tout comme ceux de St-Simon, leur chapitre des ducs. Sous Louis XIII et même dans les premières années du règne de Louis XIV, leur lecture eût encore pu réveiller des haines qui n'étaient qu'assoupies.

Jean de Tavannes a écrit pour glorifier sa famille. Les Tavannes étaient très orgueilleux. Le bouillant vicomte, s'il ne tenait qu'à lui, ferait de son père, le maréchal, l'homme le plus important du siècle.

Gaspard de Tavannes fut d'abord célèbre par son adresse dans les tournois, son caractère impétueux et de folles équipées de jeunesse. Il ne tarde pas toutefois à se distinguer dans les affaires sérieuses. On le trouve au siège de Carignan, à celui de la Rochelle de 1543 et à la bataille de Cérisolles (1544). En 1545, il épouse une Morver de la Baume.

(1) « Vie de Gaspard de Tavannes », édition de Lugny, 1653 ; page I de l' « Epytre » qui précède les mémoires.

Henri II lui ayant donné le commandement de l'armée qui allait opérer contre les Trois-Evêchés, il prit Metz en 1552 et eut une grande part à la victoire de Rentz (13 août 1554). A son avis, cette victoire était la sienne. François de Guise, après la bataille, lui ayant dit : « Nous avons fait la plus belle charge qui fût jamais », il opposa cette réponse très fine, mais qui témoigne son dépit : « Monsieur, vous m'avez bien soutenu ⁽¹⁾ ». Le roi lui donna d'ailleurs raison ; il détacha son ordre de son cou et le passa autour de celui du vainqueur.

Gaspard de Tavannes eut plus tard le gouvernement de la Bourgogne et commença dès lors ses violences contre les protestants. Il ne ressemblait guère à ce que son fils Guillaume allait être dans la suite.

Sous Charles IX, on le trouve auprès d'Henri d'Anjou, le futur Henri III. Il lui sert de mentor et lui fait gagner les batailles de Jarnac et de Montcontour, tueries contre les protestants en 1569.

C'est après les victoires de Jarnac et de Montcontour que Tavannes fut fait maréchal de France. Jusqu'à lui, les maréchaux n'avaient été qu'au nombre de quatre. Par une faveur spéciale, Charles IX créa — le décret est daté de Mézières, le 28 novembre 1570 — un cinquième maréchal, qui devait disparaître à la mort de l'un des titulaires. La nomination de Tavannes était méritée. Mais elle établit un précédent fâcheux. Bientôt les maréchaux ne se comptèrent plus.

Gaspard de Tavannes, confident fidèle de Catherine de Médicis, prit part avec elle à la Saint-Barthélemy, et cela, on peut l'affirmer, non seulement comme exécuteur des massacres, mais comme inspirateur, malgré les timides dénégations de ses fils, qui voudraient le laver de cette tache. A distance, ils en sentent toute l'horreur. « La Saint-Barthélemy, dit Jean, est blasonnée à la vérité avec raison ; il y avait des moyens plus licites et sans tant de meurtres pour atteindre à semblable fin ⁽²⁾ ».

Peu après la Saint-Barthélemy, Tavannes obtint le gouvernement de la Provence et la dignité d'amiral des mers du Levant, avec cent mille francs par an et cinquante mille à titre d'indemnité pour ses voyages. Cette somme était une vraie liste civile royale, si l'on songe à la valeur contemporaine de l'argent. Toutefois, le nouvel amiral ne jouit pas longtemps de sa prospérité. Il mourut en 1573, lorsqu'il se disposait à aller prendre part avec Henri d'Anjou, au siège de La Rochelle.

(1) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 154.

(2) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 470.

Sentant sa fin prochaine, il avait, quelques semaines auparavant, demandé diverses faveurs au roi pour ses fils Guillaume et Jean. Il espérait recevoir encore les lettres royales qui les lui accorderaient ; et il était impatient, car il savait qu'après sa mort on ne s'occuperait plus des deux jeunes gens, que lui disparu, lui l'homme qu'on craignait et dont on avait besoin, on ne penserait plus guère à sa maison. Ses parents turent son décès plusieurs jours ; écartant les domestiques, ils cherchèrent à préserver le cadavre d'une décomposition immédiate en le frottant eux-mêmes avec du savon, qu'ils avaient fait venir en quantité. Précautions inutiles ! On connut bientôt la vérité. Les lettres patentes, déjà signées du roi, ne furent pas enregistrées, malgré les efforts des amis des jeunes Tavannes.

Un portrait du maréchal, gravé par La Roussière, orne l'édition de 1653 des mémoires rédigés par son fils. Couvert de la cuirasse, la petite fraise tuyautée par-dessus le hausse-col, il porte la barbe en pointe et les cheveux courts ; le front est haut et dégarni, le nez aquilin, un peu faible à sa base, l'œil grand et bien ouvert. On sent qu'on a quelqu'un devant soi, un homme décidé, énergique, orgueilleux, l'homme dont les devises étaient : « Je me pousse de moi-même » et « Malgré vous ! ». On ne devinerait pourtant pas le partisan cruel, implacable, qu'a été ce descendant par les femmes des anciens seigneurs de la vallée supérieure de la Birse.

Son fanatisme, d'ailleurs, ne doit pas être assimilé à celui des nombreux égorgeurs de son époque, dont le premier des principes était de n'en avoir aucun. Tavannes a souvent agi pour agrandir la gloire et la fortune de sa famille, sacrifiant tout le reste à ce but ; mais il demeure, malgré ses grands défauts, au milieu de ses déplorables erreurs, un soldat respectueux de l'honneur militaire, et s'il s'est montré un terrible ennemi du protestantisme, il ne nous permet pas de croire que son zèle ne fut pas l'effet de son désir de contribuer au salut de l'Etat. C'est une de ces étranges figures qu'on n'aime point, qui provoquent une antipathie vigoureuse et néanmoins gardent le droit à l'estime.

Jean de Tavannes, furieux de ce que Charles IX ne lui accordait pas les charges qui avaient été promises au maréchal, se jeta, après la mort de celui-ci, dans l'opposition et il y resta sous les règnes suivants.

En 1573, il est devant la Rochelle, aux côtés du duc d'Anjou, et il fait tout ce qu'il peut pour empêcher la levée du siège de cette ville. La même année, il suivit Henri en Pologne, mais lorsque ce prince s'échappa de Varsovie pour venir prendre la succession de

Charles IX, Tavannes le laissa partir seul. Il s'en alla d'un autre côté, prit part à la guerre que les Moldaves faisaient contre les Turcs et subit une courte captivité. Rentré enfin en France, il se mit au service des Guises, et ce fut lui qui, en 1575, sauva le duc Henri grièvement blessé au combat de Dormany. Plus tard, sous le règne d'Henri IV, il commanda en Bourgogne et combattit même, comme il a été dit, contre son frère Guillaume. Mayenne le fit successivement maréchal de camp et maréchal de France.

La Ligue terrassée, son grand souci fut de faire reconnaître ce dernier titre par Henri IV. Mais le roi commença, paraît-il, par lui donner quelque chose comme des arrêts : « Le roy me confina chez moy, pour estre fils du mareschal de Tavannes, que l'on dit avoir esté du conseil de la Saint-Barthélemy » ⁽¹⁾. Cependant, en 1595, on lui promit de lui laisser son rang. Cette promesse ne fut pas tenue, pas plus que celle que Louis XIII fit dans le même sens vingt-un ans plus tard. Jean de Tavannes devait mourir sans être légalement maréchal de France. On ne lui pardonna jamais d'avoir été ligueur et fils d'un ligueur avant la lettre.

Aussi sa colère est-elle restée vivace. On s'en aperçoit dans ses mémoires. Il en veut aux rois, aux protestants, à tout ce qui touche aux Bourbons. Puisque Henri IV lui tient rigueur, il fera comme le renard et trouvera les raisins trop verts : « C'est honneur, c'est estat, dit-il, de n'avoir en ce règne ny charge ny estat » ⁽²⁾. Il se renferme dans son rôle de mécontent et prend pour devise les mots italiens : *Non toglia briglia*, placés au-dessous du lion d'or de ses armes, qui met un mors et des brides en pièces, témoignant ainsi qu'il n'avait été en la puissance des rois ni des peuples de lui „oster sa liberté“ ⁽³⁾. En outre, il épouse les griefs de son père contre les princes précédents et, remontant deux générations, va même chercher noise à François 1^{er}, du règne duquel il a laissé ce petit crayon : « L'ange attiédit le sang ; les adversités, le courage ; la monarchie n'espère que volupté. Tel estoit le roy François, blessé des femmes en corps et en l'esprit. La petite bande de Madame d'Etampes gouverne. Alexandre voit les femmes quand il n'a point d'affaires, François voit les affaires quand il n'a plus de femmes » ⁽⁴⁾.

Jean de Saulx-Tavannes avait hérité de son père l'aversion du protestantisme. Lorsqu'il n'était âgé que de onze ans, le maréchal lui avait fait jurer à Dijon, une haine mortelle pour « ceux de la religion ».

(1) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 190.

(2) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 190.

(3) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 64.

(4) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 33.

Jean tint bien son serment. Et il confondit dans sa haine les Allemands et les réformés. En 1568, il avait été envoyé en Allemagne, avec son frère Guillaume, pour y apprendre la langue du pays et pouvoir ainsi entrer dans les régiments des reîtres. Il n'en a pas rapporté une bonne impression. Il trouve les Allemands « grossiers et yvrongnes » ⁽¹⁾, et leur langue, barbare, « ne profite aux Français que pour avoir charge de reistre ». Mais il leur reproche surtout les nouvelles doctrines : « Les diables, dit-il, pour troubler la religion, s'adressent premièrement aux Allemands, plus grossiers qu'autres nations... Plusieurs meschantes inventions sortent d'Allemagne, la poudre à canon, le luthéranisme et autres. La froidure du país les reclut sept mois dans les poisles, où ils ont loisir de méditer ces fantaisies, l'esprit n'ayant ny objet ny divertissement ⁽²⁾ ».

En général, les étrangers lui sont antipathiques. A son avis, l'armée devrait être recrutée dans le pays, non à l'étranger ; les Français seraient de bien meilleurs soldats que les lansquenets, que les reîtres même, et surtout que les Suisses. Il ne les aime pas, les Suisses : « Ils sont de dépense et peu utiles, de capitulation si haute qu'ils ne peuvent estre contentez. La faute d'argent, vivres, et playes sont autant d'excuses pour ne combattre que quand il leur plaist ⁽³⁾ ».

Il y a là-dessous de la jalousie. Les Suisses ont la faveur des rois ; c'en est assez pour que Jean de Tavannes les abhorre.

Après lecture des mémoires des Saulx-Tavannes, il faut considérer ces seigneurs comme exclusivement Français, malgré le nom qu'ils ont reçu de l'oncle plus ou moins jurassien du maréchal, et qu'ils ont illustré.



(1) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 269.

(2) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 59.

(3) « Vie de Gaspard de Tavannes » ; édition de Lugny, page 20.